



CGT DES PRIVÉS D'EMPLOI ET PRECAIRES  
LYON

samedi **19** janvier 2008 à **15h00**  
devant le **Centre de Rétention**  
**Administrative**  
**de SATOLAS**  
**(Aéroport Saint Exupéry).**

# MANIFESTATION

## contre l'enfermement des sans-papiers.

Les expulsions ont atteint un chiffre vertigineux : 25000 expulsions de sans-papiers requises pour 2007 par le ministre Brice Hortefeux. A combien se montera le nombre requis pour 2008 et 2009 ? **Pour faire du chiffre** : contrôles et arrestations sont effectués en tous lieux. Des pressions sont exercées sur les syndicalistes, les travailleurs sociaux, les agents de l'Anpe, les militants politiques et associatifs et tous ceux qui s'opposent à la dénonciation et à la collaboration à cette politique de la **honte**.

### **ETRE SANS-PAPIERS N'EST PAS UN DELIT.**

#### **Le délit, c'est ...**

**LE DELIT EST** de ne pas condamner les employeurs qui profitent grassement de cette situation : En empochant la part des cotisations sociales ; en faisant baisser le coût du travail, ils font pression sur les salaires. Le délit est de ne pas donner les moyens au Service public de l'emploi de contrôler les entreprises qui tirent des profits de ces travailleurs. Alors que si l'état ouvrait les droits sociaux des travailleurs clandestins, si il leur accordait le titre de séjour, cela permettrait largement de faire rentrer des cotisations dans les caisses de retraite, de sécu, d'assedic ... Ce que la situation de clandestin ne peut pas permettre.

**LE DELIT EST** d'imposer la peur pour les sans-papiers même, qui s'est accrue depuis l'arrivée de Hortefeux. Les patrons ont une main mise totale sur leur main d'œuvre clandestine. Si un temps ces travailleurs pouvaient espérer dénoncer leur situation « d'esclavage », maintenant ils sont condamnés au silence et à la soumission totale.

**LE DELIT EST** de manipuler des situations d'hommes et de femmes qui sur le fond, sont semblables aux nôtres : vivre dignement de leur travail, se nourrir, se vêtir, s'éduquer, se soigner. Des projets de tout être humain qui ne peuvent en aucun cas se résoudre avec l'enfermement ou l'exclusion.

**LE DELIT EST** d'expulser et de criminaliser les travailleurs clandestins, en organisant une agitation populiste autour de l'émigration. D'un côté, l'émigration « choisie » de l'autre l'émigration jetable et criminalisée. La main d'œuvre étrangère ne venant pas du bon côté de la planète est jetée y compris les enfants, dans les couloirs et les cours de « haute » sécurité en double barbelé, de centres de re(dé)tention.

**LE DELIT EST** de faire obstruction au contenu des 30 articles et des 48 nations qui ont ratifié la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Ainsi que le principe 4 de la Déclaration des droits de l'enfant, signée en 1959. En 2006, 201 enfants ont été enfermés en Centres de rétention administrative dont 117 à Lyon.

**LE DELIT EST** de laisser le capitalisme oeuvrer pour son bien en l'autorisant, de part notre silence et notre passivité, à ériger en force de loi, des systèmes tels que le sceptre de l'identité « nazionale » et de « l'émigration choisie ».

---

#### **Participent à la manifestation :**

*Associations et collectifs* : Agir et défendre ; ATTAC /69 ; Cabiria, Cimade, CLASSES, Collectif 69 soutien ss papiers, LDH, MFPP 69, MRAP, Raddhodiasspora, REFI, Resovigi, RESF, RUSF 69, Survie 69, UJFP. *Syndicats* : CGT Edu, CGT-pep, UD CNT 69, FSE, FSU, Solidaires, SUD Education.

*Partis et organisations politiques* : LCR, PCF, PRS 69, LO, PAG 69, PS, Les Verts, V P -partisan, Alternatifs Lyon, CGA, Gauche Alter Lyon, OCL